



HAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS 2018/2019

lieux : Libourne

Samedi 19 janvier (Carabine)

Dimanche 20 janvier 2019 (Pistolet)



➤ Départemental Ecole de Tir

Composition des équipes et déroulement de la compétition, conformément aux règlements fédéraux CDFC.

https://www.fftir.org/images/documents/rgs_vn_2018_2019_v7_cdfc_edt.pdf

Départ du match qualificatif 10h, phase finale 14h.

➤ Départemental Adulte

Composition des équipes et déroulement de la compétition, conformément aux règlements fédéraux CFDC.

https://www.fftir.org/images/documents/rgs_vn_2018_2019_v7_cdfc10m.pdf

Départ du match qualificatif 9h.

Phase finale après les EdT pour les carabines, après le challenge D1 pour les pistolets.

➤ Challenge équipe nationale D1 (2 équipes pistolet)

Composition des équipes et déroulement de la compétition, conformément aux règlements fédéraux CFDC.

Départ du match qualificatif 9h, phase finale 14h.

➤ Deuxième équipe

En marge du championnat seront acceptés une deuxième équipe de club (adulte et EdT). Ces équipes constituées uniquement de membre d'un seul club ne pourront prétendre à un titre de champion départemental.

Composition des équipes :

- Adultes : 5 tireurs dont 1 jeune ou une dame
- Ecole de tir : 1 poussin + 1 benjamin + 1 minime

Engagements : **pris en charge par le département pour les Ecoles de Tir**
50 euros pour les équipes adultes

A faire parvenir à : TS Libourne

Mme TIRODE Sylvie

26 rue de l'Housteauneuf

33500 Libourne

Possibilité de repas sur place : Prix 15€ pour les adultes, 8€ pour les jeunes.

**Préciser au plus tôt le nombre d'équipes et le
nombre de repas.**

DATE LIMITE DE RECEPTION 15/01/2019